

SOMMAIRE

Couplage de la protection des forêts et de la sécurité alimentaire

Le projet de Gestion participative des forêts classées du Programme REDD+ mis en œuvre par la Banque africaine de développement (BAD) vise à atteindre deux objectifs urgents de développement au Burkina Faso : améliorer la capacité de séquestration du carbone des forêts classées du pays et réduire la pauvreté dans les zones rurales. Le projet est soutenu par le Programme d'investissement forestier (FIP) des Fonds d'investissement climatiques (CIF), un mécanisme de financement destiné à éliminer les facteurs à l'origine de la déforestation et de la dégradation des forêts. Face à la rareté des ressources mondiales et à la nécessité pour les États à faible revenu de gérer de multiples défis urgents en matière de développement, des projets tels que celui-ci examinent la faisabilité de s'attaquer parallèlement aux enjeux climatiques et sociaux. Les CIF collaborent actuellement avec le Groupe d'évaluation de l'impact sur le développement (DIME) de la Banque mondiale pour évaluer l'efficacité, les déterminants et la capacité de transposition de ces objectifs.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION SOCIALE

La communauté mondiale s'est engagée, par le biais des objectifs de développement durable (ODD), à relever les défis coexistants et urgents du changement climatique, du chômage des jeunes et de l'insécurité alimentaire. D'ici à 2030, la communauté internationale du développement souhaite éradiquer la pauvreté (ODD 1), éliminer la faim (ODD 2), promouvoir l'emploi productif pour tous (ODD 8), tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation (ODD 13), entre autres objectifs¹. L'échéance 2030 approche rapidement, et face à la diminution et à la raréfaction des ressources, les décideurs politiques ont plus que jamais besoin de créer des synergies entre les différents secteurs du développement et d'étendre au maximum la portée de leurs investissements.



PAYS Burkina Faso

PROJET Projet de gestion participative des forêts classées du Programme REDD+

FINANCEMENT DU CIF 11,5 millions de dollars du FIP

BMD Banque africaine de développement

TYPE DE PRODUIT Évaluation de l'impact sur le développement (DIME)

Crise climatique et foresterie. Les initiatives visant à réduire l'augmentation de la température mondiale entre 1,5 et 2°C intègrent souvent des activités de conservation des forêts et de restauration des paysages. À la suite de l'Accord de Paris de 2015, des initiatives telles que le programme REDD+, le Défi de Bonn et l'Initiative africaine en faveur de la restauration des paysages forestiers (AFR100) ont toutes mis l'accent sur la restauration des paysages dégradés tout en luttant contre la pauvreté dans les pays en développement. Il est généralement admis que ces efforts sont utiles, mais le débat concernant les moyens d'action les plus efficaces pour obtenir les résultats escomptés reste ouvert.

Développement humain et foresterie dans le contexte du Burkina Faso, l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation se sont révélées être des problèmes chroniques difficiles à résoudre. Cette année seulement, on estime que 3 % de la population, soit environ 687 000 personnes, auront besoin d'une aide alimentaire d'urgence pendant la période de juin à août, la période la plus difficile de l'année en termes de disponibilité alimentaire². Dans un pays ayant 48 % de couverture forestière, où les activités économiques liées à la forêt représentent 25 % du revenu des ménages ruraux, et 5,6 % du produit intérieur brut (PIB)³, il est évident que pour résoudre les problèmes connexes de dégradation des écosystèmes, de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de changement climatique, il faudra une approche intégrée et synergique.

LA RÉMUNÉRATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES (PES) PEUT-ELLE PRODUIRE DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

La question de la rémunération des services environnementaux (ou écosystémiques) (PES) se situe au cœur de ce débat. Les PES sont formellement définis comme des « transactions volontaires entre les utilisateurs et les fournisseurs de services qui sont subordonnées à des règles convenues de

gestion des ressources naturelles en vue de générer des services environnementaux⁴ ». Bien que leur mise en œuvre varie considérablement d'un pays à l'autre, les PES impliquent souvent d'offrir des incitations financières aux individus ou aux communautés, à condition que des services environnementaux bien définis soient fournis. D'aucuns avancent que les mécanismes de PES sont susceptibles de produire également des retombées socio-économiques et sociales, ce qui en fait un outil idéal pour lutter à la fois contre le changement climatique et les problèmes liés à la pauvreté. Théoriquement, à mesure que les membres pauvres des communautés s'impliquent dans les mécanismes de PES, les transferts monétaires reçus pourraient jouer un rôle de protection sociale comme celui des programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC)⁵.

Dans ce cadre, l'évaluation DIME en cours vise à évaluer dans quelle mesure un projet axé sur les objectifs d'atténuation des effets du changement climatique produit également des résultats en matière de bien-être, comme la sécurité alimentaire. Dans le cadre de ce programme, les communautés vivant autour des forêts classées ciblées ont été invitées à participer à des campagnes de reboisement par le biais de mécanismes de PES, dans le cadre desquels elles ont reçu des paiements en fonction du taux de survie des arbres plantés.

L'évaluation a été effectuée à partir d'un échantillon de 630 ménages vivant à proximité de 11 forêts classées, chacun d'entre eux ayant été assigné de manière aléatoire soit au mécanisme de PES ou à un groupe témoin. Les participants étaient presque exclusivement des agriculteurs qui dépendaient des forêts pour se procurer des intrants domestiques comme le bois de chauffe. Les membres du groupe expérimental sur le PES faisaient partie d'équipes de cinq personnes qui ont reçu une parcelle de reboisement et gagnaient collectivement environ 0,62 dollar pour chaque arbre nouvellement planté qui était encore vivant un an plus tard. L'évaluation a permis de recueillir des données primaires détaillées provenant du groupe expérimental et du groupe témoin, au début de l'évaluation, avant la signature des contrats de PES, et à mi-parcours, quatre mois après le versement des paiements.

4. Wunder, 2015
5. Pagiola et autres, 2005

1. Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale, 2016.
2. FAO 2019
3. Burkina Faso : plan d'investissement au titre des CIF, 2012, page 10

ENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES ET PERSPECTIVES

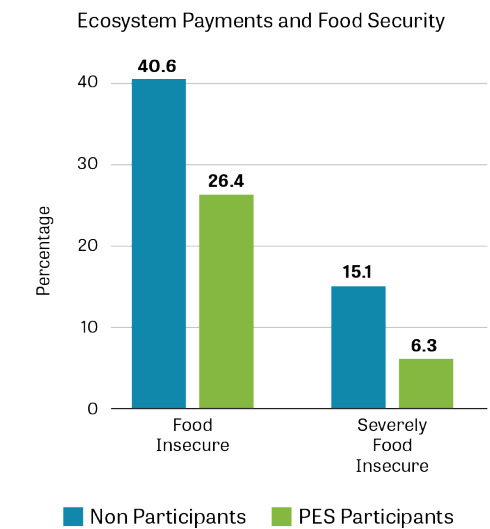
L'évaluation à mi-parcours a mesuré l'insécurité alimentaire au moyen de l'échelle FIES (Échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire des ménages), divisant les ménages en quatre catégories selon la gravité de leur situation : i) en situation de sécurité alimentaire, ii) en situation de légère insécurité alimentaire, iii) en situation d'insécurité alimentaire modérée et iv) en situation d'insécurité alimentaire grave. Les résultats obtenus sont robustes par rapport à d'autres mesures de l'insécurité alimentaire telles que les dépenses de consommation des ménages et l'échelle de mesure de la faim dans les ménages (HHS).

Conclusions : Les résultats indiquent que les participants au mécanisme de PES ont été moins en butte à l'insécurité alimentaire que les non-participants à de multiples niveaux de gravité (voir Figure 1). Il a été démontré que la participation aux mécanismes de PES a protégé les agriculteurs contre l'insécurité alimentaire à un moment où ils y étaient le plus vulnérables – la réception des revenus coïncidait avec la période précédant la récolte, lorsqu'il restait aux agriculteurs peu de stocks alimentaires de la saison précédente, ce qui a permis d'atteindre les objectifs de protection sociale pendant les « mois de disette ».

Les résultats indiquent que, dans des contextes similaires, les mécanismes de PES peuvent s'apparenter aux transferts monétaires traditionnels et produire des résultats sociaux tels que la sécurité alimentaire tout en contribuant à la régénération des écosystèmes et à la résilience climatique.

En théorie, de tels programmes pourraient également tirer parti de la « poussée de la population jeune

FIGURE 1: ÉCHELLE DE MESURE DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PES CONTRE GROUPES TÉMOIN



» en Afrique⁶, soutenant ainsi l'action climatique tout en fournissant des revenus et des emplois temporaires aux jeunes sans emploi. Les résultats en matière d'aide sociale pourraient également s'appliquer à un éventail d'autres groupes démographiques qui n'ont actuellement pas accès à des activités productives traditionnelles. Si l'évaluation révèle le succès des mécanismes de PES contextuels, elle ouvre également la porte à un éventail beaucoup plus large de solutions en matière de protection sociale et d'action climatique, ainsi qu'à une nouvelle réflexion sur les analyses coûts-avantages des interventions environnementales dans les pays à faible revenu et exposés aux catastrophes climatiques.

6. Filmer et Fox, 2014

L'Initiative d'évaluation de l'impact sur le développement (DIME) de la Banque mondiale produit des données et des recherches de haute qualité, pertinentes au plan opérationnel, qui servent à transformer les politiques de développement et aident à réduire l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. Elle engendre des écosystèmes de données et de services conçus sur mesure, propices à la production d'informations crédibles, et recommande des approches politiques propres à optimiser les impacts.



Pour de plus amples renseignements, prière visiter le site web de la Banque mondiale, aux adresses suivantes:
<http://www.worldbank.org/en/research/dime>
www.climateinvestmentfunds.org

